

Réunion du 11 mars 2016

Membres présents : M. MIRAL, GUY, COMBRE, BEC, BONNET, ASTIER, PORTALIER et ROUX, Mmes CARTALADE et ROYER

Membre excusé : Mme FROSIO

I - Délibération convention technique avec la MAGE :

La MAGE, un des services du Conseil départemental, exerce une compétence d'assistance technique aux collectivités dans le domaine de l'alimentation en eau potable et l'assainissement. La commune sollicite régulièrement ce service pour ses prestations dans le domaine de l'eau potable et l'assainissement, en particulier la lagune. La convention signée arrive à échéance fin 2015, il convient de se prononcer quant à son renouvellement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le projet de convention proposé par le conseil départemental du Cantal et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

II - Attribution d'une maîtrise d'œuvre pour travaux maison au Sailhant :

Suite à la décision du conseil municipal dans sa séance du 21 août 2015 d'envisager la rénovation de la maison Tardieu sise au Sailhant, nouvelle propriété de la commune, Monsieur le Maire a lancé la consultations de trois architectes pour la réalisation d'un avant projet sommaire chiffré afin de pouvoir déposer un dossier de demande de subventions et s'inscrire dans les prochains projets de territoire de la communauté de communes de Planèze.

Suite à cette consultation, trois architectes ont répondu. Monsieur MIRAL donne lecture des trois propositions et demande au conseil municipal de se prononcer et effectuer le choix d'un maître d'œuvre pour cette opération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer la maîtrise d'oeuvre des travaux de rénovation de cette maison à Monsieur Philippe MAGENTIES, architecte DPLG.

III - Travaux bâtiment des écoles / cantine : avenant :

Pour les travaux de la nouvelle cantine (2nde tranche) :

Lot n° 7 - cloisons - plafonds - isolation : l'entreprise CANCE, titulaire de ce lot, a exécuté des travaux complémentaires d'isolation nécessaires au niveau de la gaine technique et adaptation / dévoiement de la gaine technique et travaux de finition pour un supplément de 1 689,50 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la modification sur le lot n° 7 du marché signé avec les entreprises retenues pour ce projet et accepte le montant des travaux complémentaires soit 1 689,50 €.

IV - Travaux d'aménagement extérieurs : cour école, abords bâtiment neuf :

Les travaux d'aménagement des abords doivent maintenant débuter. Les agents des services techniques vont réalisés les travaux de remise en état de la parcelle d'implantation de la nouvelle structure école : mur d'entourage, sécurisation des accès, pose du portail côté route reliant le bourg à Gaymond ... Pour la rénovation de la cour intérieure un appel à candidatures sera lancé afin qu'une entreprise réalise cette opération.

V - Fonds Cantal Solidaire 2016 - 2018 :

Le Fonds d'Equipement des Communes a été supprimé par le Conseil Départemental et un nouveau Fonds est désormais mis en œuvre pour soutenir les projets d'équipement des communes rurales, mais les dossiers présentés doivent porter sur trois ans.

Monsieur le Maire propose aux élus de présenter deux dossiers : des travaux de voirie pour les deux premières années et un projet assainissement pour la 3^{ième}.

- Travaux bâtiments écoles :

Le déménagement de la cantine et son installation dans les nouveaux locaux est prévu pour les vacances scolaires de Pâques. Une journée "porte ouverte" est programmée le samedi 16 avril 2016 de 10 h à 16 h pour les habitants de la commune, les familles des enfants scolarisés sur le RPI et les élus de la commune de ROFFIAC.